



Autism Speaks Canada Subventions communautaires pour les services aux familles Candidatures

Introduction

Depuis sa création en 2007, Autism Speaks (États-Unis) a accordé près de 1,9 millions de \$ en subventions communautaires à des organismes dans tous les États-Unis dans les domaines de l'éducation, des loisirs, des services aux jeunes adultes et aux adultes, de l'équipement et de la technologie.

Pendant cette période, les fournisseurs de service canadiens ont été invités et encouragés à faire la demande de subventions communautaires auprès de Autism Speaks (États-Unis) et il a été donné aux candidats canadiens un accès égal aux opportunités de financement lors du processus d'examen des subventions. Plusieurs canadiens ont même fait partie du comité d'examen des subventions.

À partir de 2010, toutes les demandes de subvention communautaires canadiennes seront présentées à Autism Speaks Canada. Toutes les demandes seront passées en revue par un sous-comité multidisciplinaire du comité des services aux familles du conseil d'administration, formé de parents, de fournisseurs de services et de cliniciens de tout le Canada. Une liste de recommandations de bénéficiaires de subventions sera présentée au Conseil d'administration de Autism Canada pour approbation finale.

Ce que nous finançons

Reconnaître qu'il existe des besoins multiples au sein de la vaste et diverse communauté autiste, les subventions communautaires de Autism Speaks Canada privilégient les propositions qui aident à construire les services pour les autistes et à étendre la capacité à servir de façon efficace cette communauté grandissante.

Veuillez noter, les candidats doivent avoir le statut enregistré d'organisme de bienfaisance au Canada pour pouvoir être pris en considération.

Les subventions communautaires d'Autism Speaks Canada se mettront en partenariat avec d'autres organismes pour fournir des fonds supplémentaires aux projets qui correspondent à nos objectifs.

Le montant moyen des subventions sera entre 5 000 \$ et 25 000 \$.

Ce que nous ne finançons pas

Autism Speaks Canada ne peut accorder de subventions à des individus ou financer un individu ou une famille pour participer dans des programmes personnels. Nous conseillons aux individus de contacter les fournisseurs et organismes locaux pour leur soumettre les propositions qui correspondent à nos objectifs.

De plus, les subventions communautaires d'Autism Speaks Canada ne financent pas les projets de recherche scientifique. Pour plus d'information sur les subventions scientifiques financées par Autism Speaks Canada, rendez vous sur www.autismspeaks.ca/science.

Priorités de financement

Les organismes intéressés à soumettre une demande doivent traiter l'un des quatre domaines critiques.

Les candidats retenus peuvent faire la demande de subvention pour :

- (1) soutenir de nouveaux programmes, ou
- (2) agrandir des projets existants.

Veuillez noter, les candidats doivent avoir le statut enregistré d'organisme de bienfaisance au Canada pour pouvoir être pris en considération.

ÉDUCATION

Exemples de domaines de financement :

- Construire une base d'éducateurs et formateurs en offrant une formation et éducation continue aux personnes qui travaillent directement avec des personnes ayant un trouble du spectre autistique.
- Fournir des fonds pour la consultation et la formation pratique afin d'améliorer l'éducation des individus ayant un trouble du spectre autistique.
- Fournir des fonds pour améliorer la capacité des fournisseurs de service.
- Commanditer des conférences qui offrent plusieurs sessions de formation et des opportunités pratiques d'acquérir des connaissances.
- Formation de professionnels qui dialoguent de façon plus efficace avec les personnes souffrant d'un trouble du spectre autistique.

LOISIRS/ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

Exemples de domaines de financement :

- Formation aux compétences sociales qui offre un modelage sur les pairs et une inclusion sociale avec des personnes de niveau de développement similaires.
- Programmes de loisir et de sport pour les individus ayant un trouble du spectre autistique.

SERVICES POUR LES ADULTES/JEUNES ADULTES

Exemples de domaines de financement :

- Formation pré-professionnelle et professionnelle
- Planification des transitions
- Services résidentiels
- Programmes de loisirs pour les adultes
- Compétences d'intégration vie/communauté

ÉQUIPEMENT/AIDE TECHNIQUE

Exemples de domaines de financement :

- Appareil de suppléance à la communication (pour les écoles ou les agences, pas les individus)
- Logiciel pour améliorer la communication (pour les écoles ou les agences, pas les individus)
- Technologie d'assistance (pour les écoles ou les agences, pas les individus)

ÉTAPES DE SOUMISSION DES PROPOSITIONS

- Tous les candidats doivent présenter une lettre d'intention. Les lettres d'intention seront reçues du **19 février au 16 avril 2010**.
- Les lettres d'intention ne doivent pas être de plus d'une page et doivent contenir les informations suivantes :
 - Nom de l'organisme/agence, adresse, téléphone, fax, courriel et site web
 - Nom complet et titres de compétences du responsable de projet y compris son adresse de courriel
 - Numéro d'enregistrement de l'agence/organisme de bienfaisance
 - Lequel des 4 domaines clés de financement est concerné
 - À quel segment de la population le projet est-il destiné
 - Description brève des éléments et objectifs principaux du projet
- Nous passerons en revue et répondrons à chaque lettre d'intention par courriel dans un délai d'une semaine. Les candidats dont les lettres d'intention seront acceptées pourront soumettre une proposition détaillées avant la date limite du **21 mai 2010**.

UNE FOIS QUE VOTRE LETTRE D'INTENTION EST ACCEPTÉE, VOUS RECEVREZ UNE LETTRE INDIQUANT QUE VOUS DEVEZ REMPLIR LA DEMANDE COMPLÈTE, TEL QU'INDIQUÉ CI-DESSOUS. SI VOTRE LETTRE D'INTENTION EST REJETÉE, VOUS NE DEVEZ PAS CONTINUER LA DEMANDE.

- **LES CANDIDATURES COMPLÈTES DOIVENT ÊTRE REMISES À AUTISM SPEAKS CANADA LE 21 MAI 2010 AU PLUS TARD.**

PROPOSITIONS DE SUBVENTIONS

1. Exposé des faits

Les questions suivantes doivent être traitées dans l'ordre dans lequel elles apparaissent. Toutes les questions sont obligatoires.

a. Description

- i. Lequel des domaines critiques spécifiés est concerné?
- ii. Quels besoins ou problèmes spécifiques est-ce que vous traitez avec cette initiative? Merci d'inclure tout document illustrant la méthodologie ou les activités utilisées dans l'initiative dans la section « Annexes » de la demande.
- iii. Quels sont les bénéficiaires principaux de ce projet?
- iv. Veuillez répondre aux questions suivantes et fournir des chiffres s'il y a lieu :
Combien d'individus sont actuellement servis par ce programme (s'il y a lieu)
Combien d'individus seraient servis par ce programme avec l'aide du financement d'Autism Speaks Canada?
Si de nouveaux participants arrivent grâce au financement, merci d'expliquer comment ces nouveaux individus seront recrutés.
- v. Le candidat possède-t-il les aptitudes pour mener le projet à bien? Merci d'inclure l'expérience du candidat en fonction de la proposition.
- vi. Comment le projet sera-t-il annoncé à la communauté?

b. Objectifs du projet

- i. Quelles activités de planification auront lieu avant la mise en route du projet?
- ii. Comment les progrès seront-ils surveillés?
- iii. Quelles sont les responsabilités du personnel?
- iv. Quel est le rôle des organismes de collaboration, s'il y a lieu?
- v. Liste des objectifs et activités mesurables du projet.

c. Évaluation ou plan du projet

- i. Comment est-ce que les succès, les défis et l'impact du projet seront évalués? (y compris comment les objectifs du projet seront évalués et comment les commentaires des participants seront incorporés).
- ii. Qui mettra en place et mènera à bien les évaluations du projet?

d. Impact du projet

- i. Comment est-ce que ce projet apportera une différence dans les vies des individus avec un trouble du spectre autistique?
- ii. Indiquer le potentiel de viabilité après la période de financement et les autres sources de financement ou un changement d'organisation ou de procédures qui soutiendront l'impact du projet.

2. Budget

Le montant moyen des subventions sera entre 5 000 \$ et 25 000 \$. Veuillez fournir des prévisions budgétaires détaillées, ainsi que des justifications de budget pour chaque élément. Veuillez inclure les calculs utilisés pour estimer les coûts. Veuillez noter qu'un montant d'un maximum de 10 % de la subvention totale pourra être utilisé pour les frais généraux indirects. La subvention totale y compris les frais généraux ne peut dépasser la subvention annuelle maximale autorisée. (Voir autres restrictions en page suivante).

3. Autres pièces jointes

- a. Lettres de soutien ou lettres d'accord en provenance d'organisations de collaboration, indiquant quelle sera leur participation au projet. **facultatif**
- b. CV du (des) candidat(s) et une liste des membres du conseil et du personnel clé. **obligatoire**
- c. Autres sources de financement – fournir une liste des autres contributions et sources de soutien et fonds correspondants pour le projet ainsi que toute autre candidature actuellement présentée pour le projet. **obligatoire**
- d. Une histoire courte de l'organisme, sa mission et une description des activités actuelles. **obligatoire**
- e. Autres documents concernant la proposition de projet. **facultatif**
- f. Le compte de résultats (c'est-à-dire l'état des revenus et dépenses ou le bilan) des deux derniers états financiers vérifiés de votre agence. Ne pas envoyer les états financiers vérifiés au complet. **obligatoire**

RESTRICTIONS

Les subventions communautaires pour services aux familles ne peuvent être utilisées pour :

- Les frais d'exploitation généraux d'organismes et agences établies
- Nourriture ou rafraîchissements pour les activités et les événements relatifs au programme
- Salaires du personnel administratif ou sous contrat qui ne fournissent pas de services directs aux personnes souffrant d'un trouble du spectre autistique.
- Les salaires des membres du personnel actuel, à moins qu'ils ne travaillent des heures supplémentaires pour fournir des services pour le financement du programme.
- Potentiel humain ou réduction des dettes
- Activités de levée de fonds
- Projets résultants en profits pour l'organisation
- Alimentation pour le programme et ses participants
- Initiatives de promotion de défense des droits
- Projets sur plusieurs années

Les candidatures doivent être envoyées par courrier à l'attention de Suzanne Lanthier à slanthier@autismspeaks.org

NOTIFICATION

Les candidats seront avertis par courriel du statut de leur demande au plus tard le 15 juillet 2010. Tous les accords de subventions seront postés sur le site web de Autism Speaks Canada. Tous les résultats seront postés après la réalisation du projet.

PAIEMENT DES SUBVENTIONS

Le montant moyen des subventions sera entre 5 000 \$ et 25 000 \$. Les subventions sur plusieurs années ne seront pas accordées.

Le bénéficiaire d'une subvention de Autism Speaks Canada doit utiliser les fonds octroyés pour le but spécifique pour lequel ils ont été accordés à l'origine. Autism Speaks Canada demande une comptabilité détaillée de tous les fonds ainsi qu'un rapport de suivi sur l'activité ou les activités financées après six mois et un rapport plus détaillé qui pourra être utilisé pour analyser le projet devra être soumis pas plus d'un an après la date de l'octroi de la subvention. Tout fond non utilisé de la façon spécifiée ci-dessus devra être retourné à Autism Speaks Canada.

Si vous avez des questions concernant la candidature aux subventions communautaire pour les services aux familles, veuillez contacter Suzanne Lanthier, Directrice de Autism Speaks Canada à slanthier@autismspeaks.org.



AUTISM SPEAKS CANADA SUBVENTIONS COMMUNAUTAIRES POUR LES SERVICES AUX FAMILLES

Politiques et procédures

Autism Speaks Canada n'offrira pas de subvention aux individus ou ne financera un individu ou une famille pour participer dans des programmes personnels. Nous conseillons aux individus de demander aux fournisseurs de services locaux et aux organismes de soumettre des propositions qui répondent à nos objectifs.

La priorité sera accordée aux agences et organismes qui répondent aux besoins de ceux qui ont un accès limité aux services. Les agences qui offrent des services aux personnes mal desservies sont encouragées à poser leur candidature.

Le comité de subventions communautaires pour les services aux familles de Autism Speaks Canada peut collaborer avec d'autres organismes pour fournir un financement supplémentaire aux projets qui correspondent à nos objectifs.

Les bénéficiaires de subventions doivent attendre au moins un an avant de poser une autre candidature.

Autism Speaks Canada demande que tous les fournisseurs de service ou les programmes rendus possibles grâce aux subventions de Autism Speaks Canada s'inscrivent dans le guide de ressources pour les familles de Autism Speaks.

Autism Speaks Canada souhaiterait une reconnaissance de la part du bénéficiaire de la subvention conformément aux termes cités dans l'octroi de la subvention et le logo de Autism Speaks Canada doit être utilisé dans toutes les attestations.



AUTISM SPEAKS CANADA SUBVENTIONS COMMUNAUTAIRES POUR LES SERVICES AUX FAMILLES

Processus d'examen des subventions

Étape 1

Chaque subvention sera passée en revue individuellement par les membres du comité des subventions pour les services aux familles de Autism Speaks Canada. Ce comité se compose de parents, prestataires de service et cliniciens de tout le Canada. Tous les examinateurs classeront les subventions de 1 à 5. En fonction du nombre de demandes de subventions reçues, les candidatures peuvent être divisées entre les membres du Comité lors de l'étape 1.

Tous les membres du comité des subventions pour les services aux familles de Autism Speaks Canada rapportera tout conflit d'intérêt (voir la section « conflits d'intérêts ») et n'étudiera pas, ne classera pas et ne fera pas partie des discussions de ces candidatures.

Étape 2

Toutes les candidatures de subvention qui reçoivent un score final de 2,5 ou plus sera revu par le Comité de révision au complet lors de sa réunion fin juin et les recommandations finales seront alors présentées au Conseil d'administration de Autism Speaks Canada. L'approbation finale sera annoncée au plus tard le 15 juillet 2010.

Le Comité des subventions pour les services aux familles prendra en considération les éléments suivants :

- Établissement d'un réseau – augmentation des services (nouvelles opportunités) et amélioration des compétences des prestataires de services.
- Nombre d'individus desservis, y compris la capacité à accueillir les individus qui n'ont pas été desservis auparavant par l'organisation.
- Innovation et créativité
- Zone géographique
- Capacité à répondre aux besoins des personnes mal desservies
- Répétition
- Services fournis pour les individus dans tout le spectre
- Clarté des propositions, indiquant les mesures intermédiaires et définitives
- Organisation/réflexion/présentation
- Budget raisonnable et détaillé
- Qualifications de l'organisation/principaux/conseillers
- Durabilité/viabilité du projet et de l'organisme (en fonction de l'histoire, des revenus, des dépenses et des qualifications).

Dans certains cas, nous pourrions demander de rendre visite au site et/ou rencontrer les individus en charge de la supervision du projet.



AUTISM SPEAKS CANADA SUBVENTIONS COMMUNAUTAIRES POUR LES SERVICES AUX FAMILLES

Conflits d'intérêt

Les conflits d'intérêt comprennent sans s'y limiter une entité qui fournit actuellement des services pour un membre de la famille du Comité pour les services à la famille, le conseil d'administration de Autism Speaks, le personnel de Autism Speaks, le Comité de révision des subventions pour les services aux familles. Tous les conflits d'intérêt doivent être déclarés au début du processus. Toute personne ayant un conflit d'intérêt ne peut participer dans la révision initiale des candidatures ni dans la discussion de l'octroi de la subvention pour cette entité et devra quitter le lieu de réunion lors de la discussion.

La sollicitation du conseil d'administration de Autism Speaks Canada ou des membres du personnel ainsi que tout membre du comité de révision des subventions pour les services aux familles est interdite.

Toutes les recommandations émises par le Comité de révision des subventions pour les services aux familles au conseil d'administration de Autism Speaks Canada se basent sur le mérite et la viabilité du projet tel qu'il est exposé.

L'approbation finale du Conseil d'administration de Autism Speaks Canada est exigée avant que le financement puisse être accordé.